

## BÂB AL-NAYRAB, UN QUARTIER D'ALEP DANS L'INFORMALITÉ

Jacques Hivernel

Cet article analyse le développement de l'économie informelle dans le quartier d'Alep de Bâb al-Nayrab, en Syrie. Ce quartier, fort d'un passé caravanier, a toujours été axé sur la mobilité proche ou lointaine. Ses réseaux commerciaux se déploient aujourd'hui dans l'espace international et la mondialité. L'étude, qui s'intéresse aux instances de régulation et de contrôle, montre que des passerelles existent entre l'État et les différents groupes de Bâb al-Nayrab. Les *madâfa* (salle d'hôte) où s'exercent les médiations, qui permettent de régler les différends du quartier, jouent un rôle important dans la structuration de l'espace et des activités qui s'y déroulent. Elles sont aussi un lieu privilégié de formation des associations et des coalitions qui élaborent les stratégies en matière de politique et d'économie.

MOTS-CLEFS: économie informelle, Alep-Syrie, réseau, coalition, mobilité, législation-croisée

Le quartier périurbain de Bâb al-Nayrab, situé au nord-est de la ville syrienne d'Alep, peut être considéré comme un exemple de développement d'une économie informelle. Cet article a pour but de préciser les facteurs qui ont présidé à ce phénomène.

En effet, ce quartier joue un rôle spécifique: il sert de zone de transition aux activités économiques qui s'effectuent entre la ville, l'arrière-pays rural, la steppe et l'espace international. Il possède un ancrage territorial marqué et offre, en quelque sorte, l'image métaphorique d'un comptoir maritime. Ancien point de passage et de halte des caravanes se rendant en Turquie et en Iran, il a conservé de cette histoire une aptitude à la mobilité. Les groupes présents dans ce quartier sont originaires des grandes tribus qui empruntaient les territoires circulatoires de l'ensemble régional (Irak, Syrie, Liban, Turquie, Jordanie, Arabie Saoudite...). Parcours, circulations, déplacements, autant de phénomènes qui interrogent la notion de limite, de frontière, de contrôle, d'entité nationale souveraine. La frontière pose le problème des modalités de passage. Avant l'établissement de frontières fixes, des taxes dites de "fraternité", *khûwa*, étaient payées aux tribus dont on traversait le territoire, d'autre part, des octrois étatiques percevaient les impôts sur les marchandises et les voyageurs. Tavernier mentionne, au cours de ses voyages en Iran au XVII<sup>ème</sup> siècle (Tavernier 1676), la présence de *Râh dâr* (gardes-frontières) qui contrôlaient les passages montagneux et collectaient de tels droits. En Egypte, au XVIII<sup>ème</sup>/XIX<sup>ème</sup> siècles, les caravanes en provenance du Darfour, après avoir suivi la piste des "quarante jours", s'acquittaient à l'octroi de "Bâriz", à l'entrée de l'Oasis de Kharga, de taxes similaires. Les octrois formels des États ou informels des tribus existaient, mais

les frontières étaient plus souples, les passages plus naturels, les délimitations moins codifiées. L'établissement de frontières intangibles (fin XIX<sup>ème</sup> début XX<sup>ème</sup> siècle), et l'augmentation des taxes douanières, a renforcé, voire développé, l'économie clandestine, qui existait auparavant entre pays ou à l'intérieur d'un même pays entre régions diverses. L'établissement d'un monopole sur le tabac, par exemple, dans la Turquie pré-Kémaliste, imposé par la régie française des tabacs, dans le cadre du remboursement de la dette ottomane, a favorisé le développement de la contrebande afin d'échapper aux nouvelles taxes. En ce qui concerne le commerce frauduleux du café qui s'effectuait entre l'Espagne et le Portugal, via la ville frontière de Campo Maior, phénomène étudié par Luís Cunha (voir ce numéro), celui-ci a cessé avec la disparition des frontières dans l'espace de Schengen et est devenu un commerce légal.

### **Mobilités, filières, diasporas**

L'origine nomade d'une partie des groupes de Bâb al-Nayrab explique cette culture de la mobilité. L'histoire commune a tissé de nombreux liens et a créé progressivement tout un capital logistique constitué de réseaux solidement implantés dans l'espace régional et international.

Deux filières, celle du bétail et de la viande (moutons et chameaux) et celle du textile, ont joué un rôle initial dans le déploiement de ses activités commerciales. Peut-être, des communautés originaires de Bâb al-Nayrab se sont implantées dans les pays de l'ensemble régional. Ainsi, des individus du quartier ont trouvé du travail dans les abattoirs, dans l'industrie de la boyauderie ou comme courtier en peaux, en Turquie, en Bulgarie et en Roumanie, balisant ainsi la première filière. D'autres ont ouvert des boutiques ou des bureaux de courtage, dans différents pays de l'Est européen, afin de commercialiser une partie de la production du textile syrien.

Ces diasporas, qui ont essaimé à travers le monde, sont constamment réactivées pour servir de relais. Elles restent étroitement liées à leur lieu d'origine, avec lequel elles entretiennent de nombreux échanges. Les parcours et les modes de transport se sont transformés et adaptés aux nouveaux marchés, même si certains itinéraires traditionnels demeurent. Une partie du commerce continue de se faire par voie maritime, le transport routier par camions reste prépondérant, l'avion-cargo a introduit, pour sa part, un changement radical.

Les principaux axes commerciaux s'orientent selon les deux directions suivantes: l'espace régional (l'arrière-pays et les pays limitrophes) et l'espace international (Europe de l'Est, Asie, Europe de l'Ouest et Maghreb, en particulier l'Algérie).

## Économie informelle et histoire locale

Si la mobilité a joué un rôle essentiel dans le développement de l'économie informelle (voir ce numéro) dans le quartier de Bâb al-Nayrab, l'histoire de ce dernier nous éclaire sur la genèse de ce phénomène. A côté de l'ancienne activité caravanière, ce quartier était le lieu de stockage et d'échange de la production agropastorale de l'arrière-pays, et se composait de caravansérails et de différents marchés de bétail. L'évolution récente a été marquée par le déclin de l'activité traditionnelle des caravansérails, déjà affectés par la chute du commerce caravanier et la raréfaction de la vente de chameaux. Ces caravansérails et leurs propriétaires ont été privés des revenus liés à la commercialisation du blé, de l'orge, du maïs et du coton, devenus un monopole d'État dans les années soixante-dix. Ce fait a contribué au développement de l'économie souterraine et à l'apparition de produits de remplacement, d'usage licite et illicite, entrés en contrebande. La viande et les produits dérivés de l'élevage, comme le cuir, les peaux ainsi qu'une partie de la production textile, appartenaient, déjà, partiellement à l'économie souterraine, et étaient souvent objets de contrebande. Le quartier devint, dans les années soixante-dix, un vaste supermarché offrant à la population d'Alep et des environs, qui venait s'y approvisionner, toutes sortes d'appareils audiovisuels ou électroménagers entrés en fraude. Les cigarettes de contrebande complétaient le tableau des produits illicites proposés. Différents groupes du quartier participaient au trafic de cigarettes qui impliquait des réseaux transnationaux pour le convoyage et l'approvisionnement. Le territoire de la ville était soigneusement quadrillé et délimité afin d'être réparti au mieux des intérêts des divers groupes concurrents. Il en était de même pour l'importation de voitures de l'étranger, le commerce de l'or, de pierres précieuses et de l'argent, le trafic de devises, d'armes et celui des stupéfiants.

## Frontières, circulations, contrôles

Quels sont les dispositifs mis en place pour passer la frontière, pratiquer un commerce régional et intercontinental et permettre aux marchandises de circuler?

Le développement de l'économie informelle s'est accompagné d'une pénétration progressive, opérée par différents groupes du quartier de Bâb al-Nayrab, du cadre institutionnel, administratif et politique régional et étatique. De nombreux heurts se sont produits entre l'État et des groupes dissidents à forte composante mafieuse pour le contrôle du territoire et de ses activités. L'issue de cette lutte s'est soldée par la prise de contrôle ou par la neutralisation effectuée par ces groupes de certaines instances régulant le territoire. Ce fut le cas pour la douane d'Alep, qui exerçait sa surveillance sur la région Nord de la Syrie, et contrôlait les frontières turque et iraquienne. Cette dernière frontière fut rattachée

en 1982 à la douane de Deir al-Zor à l'Est du pays. Des contrôles douaniers avaient lieu à l'intérieur du pays, au cœur de la ville d'Alep, dans le quartier de Bâb al-Nayrab, pour faire face au franchissement clandestin des frontières et à la contrebande. Cependant, les équipes de douaniers étaient souvent dans l'impossibilité de mener à bien leur mission lorsqu'ils intervenaient à Bâb al-Nayrab. Sous-équipés en cas d'affrontement, ils subissaient aussi de fortes pressions hiérarchiques qui limitaient leur action. Les deux chefs de la sécurité d'Alep, sécurité militaire et sécurité de l'État, appartenaient, jusqu'à une date récente, à l'un des principaux groupes du quartier. La gare des marchandises d'Alep et ses entrepôts passèrent sous le contrôle de ce même groupe, dont l'ensemble des porteurs fut désormais issu. Ce fut également le cas du bureau des transporteurs routiers délivrant les autorisations de circuler pour chaque transporteur. À côté de ces différentes instances sous influence, il existe aussi une pratique consistant à acheter des routes ou des portions de routes à certaines heures, permettant ainsi de convoier dans le pays toute sorte de marchandises, sans être inquiété. Certains convois sont, par ailleurs, lourdement armés.

## Étude de cas

Les études de cas portant sur des histoires et des parcours individuels peuvent nous permettre de mieux identifier les différentes facettes de l'économie informelle et le cadre dans lequel elle s'est développée à travers l'analyse des pratiques mises en œuvre par ses acteurs.

*Premier cas:* notable du quartier, X appartient aux forces de police supplétives (*mukhâbarat*), il exerce diverses activités dans son quartier: achat/vente de maisons et de fonds de commerce, médiation des conflits entre des personnes ou des groupes et, avant l'intervention américaine, commerce avec l'Iraq. Ce commerce portait sur des biens et des équipements appartenant à l'État syrien, détournés à son profit et à celui de ses associés, et destinés à l'armée iraquienne. La parité de la monnaie posant problème, il était payé en retour, en part de pétrole irakien, qu'il pouvait revendre au port de Basra à des compagnies pétrolières étrangères. La guerre mit fin à cette activité et X changea de stratégie économique. Il devint gérant, aidé dans cette tâche par ses proches, d'une entreprise d'import-export, située dans la zone franche à quelque distance d'Alep. Les objets du commerce portaient sur des pièces de rechange, du matériel électroménager et l'importation de voitures. Ces dernières étaient achetées à l'étranger, acheminées en *free zone*, puis revendues à l'extérieur, dans un pays du Golfe, par exemple, ce qui évitait de payer les taxes d'importation. Si ces voitures étaient revendues en Syrie, les taxes prélevées étaient très élevées. Cependant, si l'on comptait dans son réseau des douaniers (ce qui était le cas de X), l'affaire pouvait se conclure à moindre frais. Les opérations de ce type permettaient de dégager des bénéfices conséquents: la différence entre le

montant des taxes officielles requises et celui des commissions versées en sous-main étant très importante.

*Deuxième cas:* étude de la transformation d'un réseau familial de production artisanale. La commercialisation de la production du réseau familial s'effectuait, pour une part, sur le marché intérieur syrien, et pour l'autre était exportée vers certains pays d'Europe. Cet exemple nous permet de mieux cerner comment un commerce "légal" devient "illégal" dans un premier temps, puis "criminel" en dernier lieu. Il s'agissait, à l'origine, d'une famille qui exerçait le commerce traditionnel des peaux. Les marchandises, ici les moutons, qui relevaient au départ de la légalité, sont passées très tôt dans l'"illégalité". En effet, une partie du cheptel entraînait en contrebande et provenait d'un pays frontalier. Il s'agissait de femelles reproductrices dont l'abattage était en principe interdit (l'abattage lui-même avait lieu hors de tout contrôle, dans un des faubourgs éloignés de la ville). Après la séparation des différents produits: viande, peaux, laine, boyaux, le traitement de chacune des matières s'effectuait dans un lieu approprié selon des techniques artisanales, puis les peaux après tannage étaient exportées vers l'Europe. Ce commerce intercontinental, qui continue de se faire en partie par voie maritime, était au début "légal", même si il y avait déjà du "frauduleux" dans l'origine des marchandises. Il est passé dans l'"illégalité", lorsque les taxes prélevées par l'État sont devenues trop lourdes. Mon interlocuteur avait repris le terme de "blocus", alors que nous venions de parler de L'Iraq, et l'avait appliqué à la situation en Syrie. Il y avait, pour lui, un blocus intérieur instauré par le régime syrien. La deuxième transformation d'importance fut la criminalisation de ce réseau: le trafic de peaux incorpora celui des stupéfiants, la drogue étant habilement dissimulée au milieu de ces dernières. L'ensemble de ces marchandises était chargé à l'intérieur de containers qui étaient clos au départ et ouverts seulement à l'arrivée, ce qui supposait un certain nombre de complicités dans les milieux douaniers du pays d'origine et dans ceux du pays de destination. Dans ce cas précis, le réseau familial traditionnel s'était articulé avec celui d'une des mafias italiennes.

*Troisième cas:* les trajets dans la mondialité de Z. Z est né dans le quartier, après avoir travaillé comme menuisier, il eut l'opportunité grâce aux contacts noués pendant son service militaire effectué en Egypte, à l'époque de la RAU (République Arabe Unie), de développer une activité commerciale dans l'espace international. Il commença, dans un premier temps, par faire le commerce de peaux avec la Turquie et la Bulgarie, en achetant dans ce dernier pays des objets manufacturés bon marché, qu'il allait revendre en Europe. Puis, il s'intéressa au marché des automobiles d'occasion, en Allemagne de l'Ouest et en Hollande, après avoir passé la frontière entre les deux Allemagnes grâce à de faux papiers. Ces véhicules transitaient par la Turquie avant d'être revendus en Syrie. Il se rendait aussi en Italie, pour y faire commerce de cuir, d'étoffes et de divers ustensiles fabriqués en territoire turc. Il se livrait également au trafic de devises à Milan, mais il dut y renoncer après avoir connu de sérieux problèmes avec la mafia italienne. Il fit aussi la dure expérience de la prison en Syrie. Par la suite,

ses nouvelles activités commerciales s'étendirent à l'Inde, où il s'établit un moment. En Inde, il achetait les peaux et les cuirs, qui servaient à fabriquer en Turquie, les blousons, les vestes et les manteaux revendus sur les marchés européens. De retour d'Europe, il ramenait en Inde de l'or, ce métal étant particulièrement demandé lors des grandes fêtes, après s'être approvisionné en Europe et en Suisse. Il possédait également à Alep, avec des parents, deux boutiques spécialisées dans le commerce de l'or. En Roumanie, il fit l'acquisition de deux magasins, qui lui servaient à entreposer toutes sortes de marchandises venues de divers horizons avant d'être commercialisées en Europe. Une partie de ses dernières activités commerciales concernaient les articles de contrefaçon en provenance de l'Extrême-Orient. Il se rendait dans la capitale chinoise dans le cadre de véritables "voyages commerciaux organisés". Le coût du séjour, d'une durée de six jours, comprenant l'aller et le retour, le prix de l'hôtel et du restaurant, s'élevait en 2000, à mille dollars. Il bénéficiait, avec les autres "hommes d'affaires" du groupe, des services d'un guide-interprète qui les mettaient en relation avec leurs différents partenaires économiques. Les marchandises commandées étaient, ensuite, convoyées en Roumanie par avion-cargo et occupaient l'équivalent de quatre grands containers. Il s'agissait, en partie, d'articles de contrefaçon de grandes marques, et aussi d'objets divers que l'on trouve habituellement dans les *free shop*: montres, calculettes, gadgets informatisés, radios, walkmans, vaisselles, parapluies, sandales, tissus... Les pérégrinations commerciales de Z l'amenaient aussi à fréquenter régulièrement les zones franches de Doubaï, Taiwan et Hongkong.

## Cadre structurant et régulations

Nous avons indiqué les dispositifs permettant de passer les frontières ou de transporter les diverses marchandises sans encombre, en contrôlant ou en neutralisant les diverses instances: douanes, transport route-rail. Ces dispositifs sont insuffisants, et doivent être complétés par d'autres régulations qui sont de l'ordre de la confiance pour que les activités commerciales puissent avoir lieu.

Quel est le cadre structurant dans lequel s'inscrivent les mobilités et les transactions qui les accompagnent, ainsi que les régulations dont elles font l'objet?

Alain Tarrus parle de "phénomène de cooptation par les réseaux" lors de l'entrée dans les "territoires circulatoires" (Tarrus 2001: 131) à partir de liens sociaux forts autour de conventions, de règles éthiques, de normes, permettant les régulations internes lorsque les régulations juridiques sont faibles (c'est-à-dire l'absence de codifications juridiques écrites et d'instances policières ou judiciaires spécialisées). Ces régulations sont pratiquement inexistantes dans les cas d'économies souterraines de produits d'usage illégal. De Villers parle aussi des problèmes de confiance et de la nécessité d'établir des normes dans des économies marquées par l'absence d'un État de droit et d'un système judiciaire et policier à même de sécuriser la vie sociale (De Villers 2001: 24).

Dans le cas de Bâb al-Nayrab, caractérisé par une économie informelle et ses parcours dans la mondialité, le cadre structurant, qui garantit que les différents rôles dans lesquels se trouvent les individus s'adaptent entre eux, n'est pas toujours fortement établi. Des heurts fréquents se produisent entre les membres de différents groupes pour des raisons de contrats non respectés à l'occasion de diverses transactions, ce qui débouche parfois sur le meurtre et son corrélat: la dette de sang. Il existe dans la société de Bâb al-Nayrab des régulations internes qui se manifestent soit par des offices de médiation soit par des expéditions punitives, menées par des groupes spécialisés, sorte de police officieuse des réseaux et des territoires, qui s'exerce lorsque toutes les négociations ont été épuisées.

Il y a en Syrie, des instances de médiation ou de justice "privée", qui traitent des différents portant sur les biens et les personnes, dans une société caractérisée par une législation croisée où coexistent plusieurs niveaux de droits: droit positif de l'État, tel qu'il a été redéfini dans la Constitution de 1973; juridiction d'exception (tribunaux militaires) établie par le décret militaire du 8 mars 1963 toujours en vigueur; droit coutumier dont l'usage reste vivace sous des formes différentes.

### **Système vindicatoire**

Lorsqu'un meurtre se produit à la suite d'un conflit qui tourne mal, la société nayrabienne entre dans un processus vindicatoire et son cycle: offense/contre offense ou composition. Il n'y a pas, en Syrie, de reconnaissance officielle des faits de vengeance qui sont considérés par la justice comme des crimes ordinaires. Alors qu'en Egypte, un tribunal coutumier national peut être constitué exceptionnellement pour régler un tel problème, insoluble dans le cadre de la juridiction étatique. Il existe cependant, en Syrie, une prise en compte officieuse de cette réalité. Il y a un mouvement de va-et-vient entre les instances de médiations et les instances officielles, en particulier lorsque le sang est versé entre deux groupes, et que la composition est recherchée afin d'éviter que la vengeance ne s'exerce. La peine encourue par le meurtrier, qui est de quinze années d'emprisonnement, est réduite de moitié et parfois beaucoup plus, en cas de conciliation, après le versement du prix du sang.

Peut-être la dette de sang et la composition revêtent-elles maintenant dans cette société un autre visage? Il s'agirait de permettre à l'économie souterraine, dans laquelle baigne maintenant le quartier, de fonctionner. La violence vient réguler les échanges déréglés, quand la parole devient vaine, (lorsqu'un contrat n'est pas tenu, lorsque quelqu'un disparaît avec les marchandises payées par ses associés...).

Le système pénal syrien n'a pas fait disparaître la vengeance qui continue de s'exercer à titre officieux. L'État intervient dans les phases décisives du

processus vindicatoire et conserve un certain contrôle sur ce phénomène: des passerelles existent et permettent de faire le lien entre les survivances du droit coutumier et les exigences du droit d'État. Cependant, les acteurs intervenant dans les négociations ayant pour objet une dette de sang ou un conflit d'un autre ordre, ne sont pas toujours clairement identifiables. S'agit-il de représentants officiels de l'État ou sommes-nous en présence d'acteurs agissant à titre personnel pour le compte de leur groupe respectif? Les deux univers, celui du quartier et celui des instances étatiques, sont fortement imbriqués: l'ancien chef de la municipalité appartient à l'une des grandes tribus du quartier, d'autres personnalités du quartier siègent au *majlis al-sharb* (conseil du peuple), d'autres occupent des fonctions militaires non négligeables...

La violence est traitée et régulée dans la société nayrabienne lorsqu'elle vient menacer un ordre établi, celui de l'État comme celui des groupes, ainsi que leur coexistence. Elle est à la fois, un système de contrôle social et politique.

### **Associations et coalitions temporaires**

Si la prise de contrôle de différentes instances et la pénétration des institutions politiques ont été rendues possibles grâce à la force et à la structure de chaque groupe, elles résultent surtout, en dernière analyse, de la formation d'associations, de coalitions temporaires ayant pour objectif l'accès à diverses ressources. Les réseaux se croisent, s'entremêlent et traversent les groupes grâce au particularisme et aux potentialités de leurs acteurs. Ces coalitions se font, se défont et se recomposent en fonction d'intérêts momentanément convergents. Elles sont ponctuellement, l'occasion d'échange de ressources, de logistique, de protection et d'entraide. On assiste, ici, à la redéfinition des rapports clientélares qui ne se déploient plus dans la verticalité, mettant en scène patrons, clients, intermédiaires, mais dans la transversalité qui correspond mieux aux structures de coalitions et d'associations, acteurs de l'économie informelle qui caractérise maintenant le quartier. Cette économie est essentiellement basée sur la mobilité et la circulation à travers l'espace international et la mondialisation.

Les lieux qui servent de support à de telles associations dans le quartier de Bâb al-Nayrab sont les *madâfa*, qui sont des "salles" ou des "maisons d'hôte", terme qui provient de la racine *dayf*, "l'hôte" ou "l'invité". Ces lieux ont pris une importance nouvelle après 1982, date à laquelle la municipalité a rasé la majorité des caravansérails de ce quartier, afin d'ouvrir de nouveaux axes de communication mais aussi, peut-être, dans une tentative pour restaurer son autorité sur ce quartier rebelle, qui lui échappait depuis longtemps. Après la disparition des pôles d'activité et de regroupement social, constitués par les caravansérails et les différents marchés, les *madâfa*, qui sont des instances informelles de regroupement, de médiation et de pouvoir, continuent de gérer



et d'organiser l'espace collectif. Elles ne répondent plus réellement aux fonctions d'accueil et d'hospitalité qui leur étaient étroitement associées à l'origine et se sont adaptées aux nouvelles réalités du quartier.

La *madâfa* est un lieu réservé aux membres masculins du groupe familial étendu auquel elle appartient, aux alliés, aux associés, aux voisins et à la clientèle s'y rattachant. Elle peut être un espace de vie, de loisir et de réunion. C'est un endroit où l'on passe, une étape où l'on s'arrête dans un parcours, dans la ville ou dans le quartier, pour une visite amicale, pour renforcer ses alliances et le plus souvent négocier et effectuer une transaction. Elle n'est pas, comme la *diwâniya*, son équivalent koweïtien, le "lieu privé d'une parole publique" (Dazi-Henri 1997) qui ne saurait s'exprimer ailleurs, faute d'espace démocratique disponible. C'est un endroit de confidentialité où deux interlocuteurs s'isolent du reste de l'assistance et, accoudés de part et d'autre d'un coussin, s'entretiennent à voix basse des affaires qu'ils ont à traiter. La *madâfa* fonctionne comme un relais, une bourse aux informations privées, concernant tel ou tel réseau spécifique, qui restent confidentielles pour cette raison. Des visiteurs peuvent se côtoyer sans se connaître, et repartir sans en savoir plus long sur leur identité réciproque, leur présence relevant de trajets et de logiques différents.

La *madâfa* est un espace privé, réservé, son accès est rigoureusement contrôlé et l'on ne peut s'y aventurer sans avoir été identifié, introduit et parrainé. Le visiteur doit être présenté et sa démarche doit s'inscrire dans un des champs d'activité ou relationnel qui relève des attributs de la *madâfa*.

Elle ne concurrence pas directement l'État et ne joue pas le rôle d'espace public à sa place. Cependant, elle s'inscrit dans un univers, qui par ses compétences, est parfois parallèle aux institutions étatiques, parfois complémentaire, constituant une sorte de prolongement ou de relais plus apte à saisir et à traiter certaines réalités. Traversée par le politique, elle est un lieu de négociation et de transactions, où se nouent et se dénouent les alliances et les appuis, où s'élaborent les stratégies des groupes du quartier. La *madâfa* joue un rôle d'ambassade, où s'effectuent des visites exploratoires qui, dans la plus grande confidentialité, donneront lieu à des contacts qui déboucheront éventuellement sur des accords ou des contrats. Ainsi, les dernières élections législatives du *majlis al-sharb*, conseil du peuple, montrent que des rencontres ont eu lieu pour débattre et avaliser les candidats du quartier, délimiter la représentation des différents groupes, gérer la cohabitation commune et éviter autant que possible les déséquilibres et les affrontements. Les *madâfa* ont, pour la plupart, une fonction économique et sont les lieux où s'élaborent les décisions en la matière. Leurs spécificités économiques peuvent être mises en valeur lors d'événements particuliers: celles qui font le commerce des ovins connaissent des temps forts qui coïncident avec les périodes précédant les fêtes religieuses, lorsque la demande en mouton est très importante. L'affluence dans les *madâfa* est alors très importante, certains soirs, une cinquantaine de personnes peuvent

s'y succéder, du coucher du soleil à minuit. Il s'agit de courtiers, d'acheteurs potentiels ou de différents acteurs intervenant tous dans le processus commercial. Les autres opérations économiques: la spéculation foncière (l'acquisition et la revente de terrains situés dans les environs proches de la ville), l'activité immobilière en général et l'organisation d'autres formes de commerce ne portant pas sur la filière animale, s'échelonnent tout au long de l'année selon leur logique propre et les diverses opportunités.

La *madâfa* est aussi un lieu de médiation où l'on règle les litiges du quartier. Elle se substitue à la justice d'État en jouant un rôle et en traitant des affaires qui sont normalement de son ressort. Un certain nombre de personnes préfère essayer de régler leurs différends par l'intermédiaire de cette instance, plutôt que de s'en remettre aux mains de la justice officielle. Les affaires traitées peuvent être de simples litiges entre voisins ou des querelles plus sérieuses, comme celles suscitées par des transactions commerciales qui ont mal tourné et qui mettent aux prises les anciens associés. Elles peuvent être très graves, comme dans les cas de dettes de sang, lorsqu'il faut parvenir à un accord pour éviter que le cycle de la vengeance ne s'enclenche. Ce qui porterait un grave préjudice à l'économie du quartier et aux affaires qui s'y traitent.

La *madâfa* est un espace réservé à un groupe qui est plus un groupe d'intérêt rassemblant différents membres, qu'un groupe fondé sur la parenté, même si cette dernière reste bien présente dans sa composition. Elle se présente comme un relais, un chaînon dans le champ des réseaux qui maillent la ville, selon la nature de leur activité, et s'étendent au territoire national et à l'espace international. La *madâfa* est associée étroitement à l'économie informelle, qui caractérise maintenant le quartier de Bâb al-Nayrab. Son rôle a été redéfini: elle exerce une fonction de régulation nécessaire aux échanges et aux circulations et permet, grâce à son rôle de médiation et de garant, au système de fonctionner.

L'analyse du processus d'informalisation de l'économie du quartier de Bâb al-Nayrab et de ses réseaux met en évidence l'importance jouée, dans la genèse de ce phénomène, par les mobilités. Le questionnement des notions de frontières, de leur passage et des différentes instances de régulation nous montrent les divers *modus vivendi* trouvés entre les individus, les groupes et l'État pour gérer ces circulations. Les pratiques partagées, négociées entre les groupes du quartier et les organismes de l'État, indiquent que des passerelles existent entre ces deux univers: qu'il s'agisse du domaine judiciaire, où une "justice privée" occupe une place importante à côté de celle de l'État, sans qu'il y ait pour autant rupture entre les deux, ou qu'il s'agisse du *majlis al-sharb* (le conseil du peuple) où le clientélisme local est bien implanté, ou encore d'autres instances (chambre de commerce, syndicat des transporteurs, douanes...). Les réseaux, ancrés dans le quartier, qui maillent la cité et s'étendent dans l'espace international, se transforment pour s'adapter aux nouvelles réalités. Le capital social accumulé par les différents groupes est suffisamment souple et diversifié

pour réussir à stabiliser des rapports de coopération et d'échange avec des agents extérieurs dans des territoires étrangers éloignés. Les lieux privilégiés de formation des coalitions et des associations temporaires, qui permettent de mettre en œuvre les stratégies et de mener à bien les projets, sont les *madâfa* (salles d'hôte), qui à l'image du bar catalan étudié par Hansen (1974), fonctionnent comme "catalyseur de la formation et des transformations du réseau" (Hannerz 1980: 249). Ces *madâfa* structurent l'espace du quartier et sont nécessaires, par leurs fonctions de médiation et de régulation, au bon déroulement de la nouvelle activité économique qui caractérise maintenant Bâb al-Nayrab.

BIBLIOGRAPHIE

- DAZI-HENRI, F., 1997, "La Prise de Parole dans la *Dîwâniya* au Koweït, Vécu Social et Vie Politique", in DAVIS TAÏB, H., R. Bekkar, et J.-C. David (eds.), *Espaces Publics, Paroles Publiques au Maghreb et au Machrek*. Paris, L'Harmattan, 69-80.
- DE VILLERS, G., 2001, "Manières de Vivre", *Cahiers Africains*, 49-50: 11-32.
- HANNERZ, U., 1980, *Explorer la Ville*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- HANSEN, E., 1974, "From Political Association to Public Tavern: Two Phases of Urbanization in Rural Catalonia (Spain)", *Annals of the New York Academy of Science*, 220: 509-521.
- TARRIUS, A., 2001, "Le Lien Social Fort Comme Préalable à la Réussite Économique", *Le Journal des Anthropologues*, 84: 111-144.
- TAVERNIER, J.-B., 1676, *Les Six Voyages de Jean-Baptiste Tavernier, Écuyer d'Aubonne, qu'il a fait en Turquie, en Perse et aux Indes, Vol.1*. Paris, G. Clouzier.

*Jacques Hivernel*

BÂB AL-NAYRAB, UM BAIRRO DE ALEP NA INFORMALIDADE

*Este texto analisa o crescimento da economia informal no bairro Bâb al-Nayrab, de Alepo, Síria. Este bairro, com uma longa história de comércio caravaneiro, sempre dependeu da mobilidade de curto ou longo alcance. Hoje em dia, as suas redes comerciais estendem-se ao espaço internacional e global. O nosso estudo, que focaliza a questão da regulação e dos organismos de controlo, mostra a existência de diversas pontos de articulação entre o Estado e diversos grupos de Bâb al-Nayrab. As madâfa (salas de visitas), onde se exercem as mediações que permitem dirimir os diferendos do bairro, assumem um papel importante na estruturação do espaço e das actividades que nele se desenvolvem. São, igualmente, espaços privilegiados para a formação de associações e coligações que elaboram estratégias de acção em matéria económica e política.*

PALAVRAS-CHAVE: economia informal, Alepo-Síria, rede, coligação, mobilidade, legislação cruzada

Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative  
Hivernel@msh.univ-aix.fr